

Réf: Dossier 364454

Avis de constitution

SOCIETE « KAMARA MADANI SERVICES » en abrégé « K.M.S »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody angré 8 em
tranche pres residence AGnes non loin du marché
cocovico, Lot 700, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMARA MADANI SERVICES » en
abrégé « K.M.S »

Objet : BTP - commerce en général - services divers;
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financier avec possibilité de donner en
garantie tout ou une partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de toutes formes de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industriels,
mobilières et immobilières, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody angré 8 em
tranche pres residence AGnes non loin du marché
cocovico, Lot 700, Ilot 45

Dirigeant(s) Mlle BINTOU DIANE KAMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09631 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79844/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

